



Contre-jour

Le fantôme d'Arafat

par Jean-François Legrain



Aussi longtemps que Yasser Arafat a été d'accord pour collaborer avec Israël et pour ignorer l'expansion des colonies, il a

été un partenaire. [...] Lorsqu'il a perdu sa capacité, et du coup sa volonté, d'empêcher le terrorisme, Israël a décidé qu'il était temps de le dénoncer aussi comme corrompu », écrivait l'un des « nouveaux historiens » israéliens en mai 2002¹. Après un mois de réoccupation par Israël de la quasi-totalité des zones autonomes en Cisjordanie et de destruction systématique des infrastructures palestiniennes, diplomates et journalistes s'enfiévrèrent à l'occasion du discours tenu devant le Conseil législatif par un Yasser Arafat qui, récemment libéré d'un siège de plusieurs mois mais toujours « sous contrôle », annonçait sa décision de réformer l'Autorité palestinienne qu'il préside.

Un tel engagement répondait à des demandes anciennes et multiples. Depuis longtemps déjà, les Palestiniens eux-mêmes réclamaient en effet des réformes et plus de démocratie, même s'ils appellent aussi et surtout à la fin de l'occupation militaire israélienne. Après tant d'années de dénégation de leurs droits nationaux, ils en revendiquent l'exercice sous l'égide de l'OLP et de Yasser Arafat, dont la légitimité en tant qu'icône de l'identité nationale n'a jamais été remise en cause même si ses politiques du quotidien ont pu être (parfois très sévèrement) critiquées. L'Union européenne, en tête des pays donateurs, réclamait elle aussi depuis bien longtemps des réformes au nom du principe de « bonne gouvernance » et exigeait plus de transparence dans l'utilisation des fonds alloués à la Palestine. Mais, même si les quelques améliorations apportées ont été jugées encore trop timides, à aucun moment elle n'a contesté la légitimité de Yasser Arafat ni celle de l'Autorité, dans le respect des accords signés qui reconnaissent dans l'OLP le représentant des Palestiniens, et du verdict des élections de janvier 1996, considérées comme honnêtes par les observateurs internationaux, qui ont fait de Yasser Arafat le président de l'Autorité exécutive de l'autonomie. Les exigences de réforme émises par Israël et par les États-Unis, beaucoup plus récentes, sont de nature bien différente. Elles s'insèrent en effet dans un processus de négation pure et simple de la légitimité de Yasser Arafat et de l'Autorité palestinienne et visent à la mise en place d'un nouveau leadership attendu comme « modéré », la « modération » étant comprise en termes de sujétion aux intérêts israéliens.

Portée par les Palestiniens, la demande de démocratisation de leur représentation paraît légitime, même si elle est en grande partie irréaliste du fait de leur privation de souveraineté et du maintien de l'occupation militaire israélienne. Avancée par Israël comme condition de son possible retour à une table de négociation, l'exigence de réforme s'insère dans une opération de communication visant à masquer son refus d'une telle éventualité, que traduit sa politique de terrain. Articulée à une aide économique massive *de facto* acquise, la même requête entretient la bonne conscience de l'Union européenne, moins que jamais décidée à exiger l'application du droit international.

Dans un tel contexte, l'annonce faite par Yasser Arafat semblait avoir pour objectif premier de se garder l'oreille des États-Unis dans le cadre de sa partie de bras de fer avec Israël et procéder de l'espoir, vain mais déjà ancien, d'une exacerbation de la contradiction entre les intérêts américains et israéliens et de l'apparition d'une nouvelle convergence entre Palestiniens et Américains.

Il est temps de rompre avec les artifices véhiculés par les défenseurs de la « logique d'Oslo ». L'impasse actuelle, en effet, doit être imputée au processus lui-même. C'est donc, par ricochet et dans l'ordre des responsabilités, à Israël et à la communauté internationale d'en assumer les conséquences quand la politique mise en œuvre depuis trente ans par la Centrale palestinienne, même si de nombreux reproches peuvent lui être faits, en est la première victime. Ainsi, au moment où le Premier ministre israélien Ariel Sharon veut faire passer l'élimination de Yasser Arafat et de l'Autorité palestinienne pour l'équivalent de celle d'Oussama Ben Laden et des Talibans, ce n'est pas tant la survie du chef de l'OLP qui est en jeu que celle de la Palestine elle-même, ou plus précisément celle de la possibilité pour les Palestiniens, en Cisjordanie et à Gaza, de demeurer sur leur terre et d'y construire un État. La communauté internationale, avec le « processus d'Oslo », n'a jamais voulu prendre les moyens d'apporter une réponse adéquate et positive à la décision de l'OLP de renoncer à la libération de la Palestine tout entière au prix de la destruction de l'État d'Israël, et de travailler à la création d'un État palestinien sur une Palestine partagée (dont 78 % de la superficie reviendraient à Israël et seulement 22 % à l'État de Palestine). Israël, pour sa part, apposait *de facto* sa fin de non-recevoir aux demandes liées à cette décision. Chacun, aujourd'hui, doit s'attendre à en payer le prix.

La tragédie du « processus d'Oslo »

Jalonné par quelque huit accords intérimaires signés par Israël et l'OLP depuis 1993, le « processus d'Oslo » avait été lancé à Madrid dès 1991. Sa fin sanglante dans le cycle infernal des agressions et des représailles était en réalité inscrite dans la logique même de cette négociation, lancée par les États-Unis mais soumise aux impératifs israéliens.

En passe de devenir l'unique grande puissance mondiale au sortir de la seconde guerre du Golfe et à la veille de l'effondrement de l'Union soviétique, les États-Unis, en effet, avaient su imposer au monde les exigences israéliennes. La communauté internationale, renonçant à demander la convocation d'une conférence internationale placée sous l'égide des Nations unies (organisme doté de mécanismes de contrainte) et fondée sur « l'ensemble de leurs résolutions pertinentes », a alors accepté d'apporter sa caution à de simples forums bilatéraux (Israël-Jordanie avec une délégation commune jordano-palestinienne, Israël-Syrie et Israël-Liban) parrainés par les États-Unis et (nominalement) par l'URSS. Les négociations multilatérales étaient cantonnées à des questions qui ne touchaient ni à la souveraineté, ni aux frontières, ni à la fin de l'état de guerre, domaines exclusivement réservés au bilatéral.

Les États-Unis avaient alors pris soin d'écarter des références juridiques encadrant la négociation les résolutions 181/1947 (préconisant le partage de la Palestine, elle accordait une légitimité égale à un État juif et à un État arabe en Palestine), 194/1948 (qui reconnaissait aux réfugiés palestiniens de 1948 le droit au retour dans leurs foyers ou à compensation) et toutes les résolutions qui avaient rejeté l'annexion de Jérusalem, condamné la colonisation et stipulé le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Deux résolutions du Conseil de sécurité seulement étaient appelées à servir de cadre à la négociation : les résolutions 242/1967 et 338/1973, qui condamnaient toute acquisition de territoire par la force mais ignoraient les droits nationaux palestiniens².

Inscrite dans ce cadre juridique, la « Déclaration de principes sur des arrangements intérimaires d'autonomie » (souvent désignée comme « accord d'Oslo », ville où elle avait été négociée, elle a été signée à Washington le 13 septembre 1993) est fondée sur un découplage, dans le contenu comme dans le calendrier, entre la négociation sur un statut d'autonomie appelé à ne s'exercer que durant une période transitoire de cinq ans et celle d'un statut définitif. Dans l'idée de traiter les dossiers réputés les plus simples avant les plus délicats, on repoussait à l'étape ultime la négociation sur les questions de souveraineté, de frontières, de Jérusalem, des réfugiés et de l'eau, qui toutes relevaient du statut final.

Assujettie à une « Autorité intérimaire » dépourvue de souveraineté, l'autonomie palestinienne n'était que déléguée et demeurait soumise à l'autorité suprême israélienne, Israël conservant par ailleurs la responsabilité de la sécurité extérieure des zones autonomes ainsi que celle des affaires étrangères. La période transitoire, censée s'achever le 4 mai 1999, était elle-même assujettie à plusieurs étapes, la première impliquant, d'une part, la mise en place d'arrangements provisoires dans la bande de Gaza et à Jéricho et, d'autre part, le transfert anticipé de pouvoirs civils à l'Autorité palestinienne dans le reste de la Cisjordanie. Le deuxième « accord intérimaire israélo-palestinien sur la Cisjordanie et la bande de Gaza » (signé à

Washington le 28 septembre 1995, il est aussi appelé « accord de Taba », du nom de la ville où il a été négocié) avait précisé les compétences de l'Autorité d'autonomie et son mode de formation (l'élection au suffrage universel par les Palestiniens de la bande de Gaza, de Cisjordanie et de Jérusalem-Est du président de l'Autorité exécutive et des quatre-vingt-huit membres du Conseil législatif, élection qui s'est tenue en janvier 1996), étendant ses compétences territoriales à de nouvelles zones en Cisjordanie. En dépit d'une reconnaissance de la Cisjordanie et de la bande de Gaza en tant qu'« unité territoriale unique », le texte définissait trois statuts dont l'extension territoriale était appelée à changer selon les étapes d'un redéploiement de l'armée israélienne. L'Autorité ne voyait sa juridiction s'exercer que dans les zones dites « A », dans lesquelles elle assume l'entière responsabilité quant à la sécurité intérieure et l'ordre public ainsi que la totalité des responsabilités civiles, et « B », dans lesquelles en revanche la sécurité relève toujours d'Israël. En zone « C », l'Autorité ne jouit que de pouvoirs dans le domaine civil « qui ne sont pas liés au territoire ». Depuis mars 2000, date du dernier redéploiement israélien, 18,2 % de la superficie des territoires occupés relèvent du statut « A », 21,8 % du statut « B » et 60 % du statut « C », statuts devenus fictifs ces derniers mois avec la multiplication des incursions israéliennes.

À la fin des années quatre-vingt, après une lente évolution, les Palestiniens étaient parvenus, sous l'égide de l'OLP, à accepter l'édification de leur État sur moins d'un quart de la Palestine mandataire (les territoires occupés en 1967), se pliant ainsi aux exigences internationales. Mais, au lieu de leur permettre de négocier les modalités de mise en œuvre des résolutions 242 et 338 concernant le retrait d'Israël de Cisjordanie, de la bande de Gaza et de Jérusalem-Est, le « processus d'Oslo » leur imposa, comme manifestation de leur « bonne volonté », de renoncer aux exigences des résolutions internationales au profit d'« idées créatrices ». En l'absence (planifiée) de tout mécanisme de contrainte, Israël refusait par ailleurs d'honorer sa signature des accords intérimaires, exigeant la renégociation de certains d'entre eux, repoussant unilatéralement des dates butoir et ne se conformant pas aux redéploiements militaires prévus par ces mêmes accords. Alors que la négociation s'enlisait dans les questions relevant de l'intérimaire, la colonisation s'intensifiait, rendant encore plus illusoirs les restitutions attendues : de 1993 à 2000, le nombre de colons installés à Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est a doublé, passant de 200 000 à 400 000, tandis que les colonies, dont le nombre s'était lui aussi accru, se trouvaient reliées entre elles par un maillage de plus en plus serré de routes dites « de contournement » (des agglomérations palestiniennes).

Le découplage entre le transitoire et le définitif permettait également à Israël d'éviter de préciser ses positions sur le cœur même du problème quand les Palestiniens réclamaient l'application du droit international. La poursuite du « processus » devenait un impératif de la politique israélienne tant que des avancées tangibles

n'étaient pas exigées dans les dossiers épineux du statut final. Le temps passant, les tergiversations israéliennes devenaient de plus en plus difficiles à justifier.

Le sommet de Camp David peut ainsi être lu comme le moment de vérité exigé des parties en présence. Gagner du temps grâce à la négociation, tel avait été le cap fixé par Yitzhak Shamir, Premier ministre israélien lors de la Conférence de Madrid. Ce cap fut ensuite maintenu par l'ensemble de ses successeurs. Devant l'impossibilité de le tenir plus longtemps et faute de reddition palestinienne en bonne et due forme, Ehoud Barak choisit de sortir de la négociation en montant une opération de communication qui en faisait porter la responsabilité à la partie palestinienne.

Grâce aux indiscretions de l'un des conseillers américains présents au sommet de Camp David II de l'été 2000 et au compte-rendu des pourparlers de Taba de janvier 2001 rédigé par le représentant spécial européen au Proche-Orient³, on peut aisément réfuter la rengaine de la « générosité » israélienne dédaignée par un Yasser Arafat prisonnier de son intransigeance⁴. Le but poursuivi par Israël lors de ces ultimes négociations aura été d'obtenir des Palestiniens la proclamation de la « fin du conflit » pour les priver de toute possibilité de revendications ultérieures, sans néanmoins leur offrir de véritables engagements en retour. Ainsi, aucune des propositions faites par Ehoud Barak n'a fait l'objet de documents qui les authentifient, toutes semblent n'être que des trompe-l'œil. L'offre d'un partage de Jérusalem n'est qu'un jeu sur les limites administratives qui aurait fait d'une bourgade de banlieue, Abû Dîs, la « Jérusalem » capitale de la Palestine, quand quelques quartiers seulement de la « vraie » Jérusalem-Est auraient bénéficié d'une vague autonomie municipale. Pour la Cisjordanie et la bande de Gaza, c'est le maintien sous souveraineté israélienne de la majorité des colonies qui a constitué l'enjeu principal. Les Palestiniens n'auraient dès lors bénéficié que d'enclaves, bien sûr démilitarisées, et au surplus séparées par des blocs de colonies. Aucune carte n'a par ailleurs été fournie à Camp David ou à Taba, et les propositions israéliennes (qui n'auraient accordé aux Palestiniens en souveraineté maximale, sans être entière, que la moitié de la superficie des territoires occupés) étaient des plus floues ; quant au statut exact du reste (moins les parties demeurant sous souveraineté israélienne), il était appelé à être négocié ultérieurement. Refusant toute responsabilité de la communauté juive installée en Palestine avant 1948, puis de l'État d'Israël, dans la question des « réfugiés de 1948 », Barak a fait de la reconnaissance du droit au retour de ces derniers (pourtant accepté par Israël en 1949, car c'était la condition mise par l'ONU pour l'inclure parmi ses États membres) une menace contre l'identité juive de l'État. Seuls quelques milliers d'entre eux seraient admis, dans le cadre de la réunification des familles et à la seule discrétion d'Israël.

L'explosion de la violence dans le cadre de la nouvelle Intifada qui embrase la région depuis l'automne 2000 peut se comprendre à la fois comme une réaction prévisible à la fermeture de toute perspective politique et comme un piège né

d'une connivence de fond entre Barak et Sharon. Les Palestiniens y ont été inexorablement précipités et se sont vu attribuer la responsabilité du recours à la violence. La visite faite par Ariel Sharon, qui n'était alors que le chef du Likoud, sur l'esplanade des mosquées a conduit la population palestinienne à se mobiliser, mais la violence ne s'est véritablement déchaînée qu'avec la décision prise par le Premier ministre Barak de faire pénétrer l'armée sur l'esplanade lors de la prière du vendredi suivant. Le bain de sang était dès lors inéluctable. Dès cet instant, Ehoud Barak n'a eu de cesse de délégitimer son interlocuteur dans les négociations, accusant Yasser Arafat de double langage et, tour à tour, de manipulation de sa population et d'incapacité à la dompter. Il lui rendait au même moment la tâche de désescalade toujours plus impossible par un usage disproportionné de la force. Ariel Sharon, devenu Premier ministre au printemps 2001, n'a fait que poursuivre et intensifier cette politique. Les événements du 11 septembre ont ensuite facilité la tâche d'Israël, qui a très vite su convaincre les États-Unis de classer sa « guerre défensive » dans la catégorie « lutte contre le terrorisme international ».

La réoccupation des zones autonomes et l'isolement de Yasser Arafat, loin d'avoir été une opération conjoncturelle, simple « réponse » à une campagne sans précédent d'attentats sanglants anti-israéliens menés dans les territoires occupés et en Israël, n'est ainsi que l'ultime avatar d'une politique israélienne de refus de la possibilité d'une coexistence en Palestine de deux États, israélien et palestinien, qui ne soit pas l'assujettissement de l'un à l'autre. Cette politique, qui bénéficie à l'évidence du soutien actif des États-Unis, n'a *de facto* jamais été véritablement contrecarrée par la communauté internationale.

Face à cette convergence israélo-américaine sans cesse réajustée et dont rien aujourd'hui ne laisse entrevoir une remise en cause, le projet politique du nationalisme palestinien des trente dernières années, ou en tout cas celui qui s'est déployé depuis 1988 avec la proclamation de l'État de Palestine aux côtés d'Israël, n'a aujourd'hui plus aucune possibilité d'être mis en œuvre. L'idée d'une Palestine partagée n'est pas seulement dans une impasse. Elle est vouée à une faillite totale dans l'avenir tant la colonisation s'accroît et tant se creuse le fossé entre les peuples. Cette réalité se trouve pourtant systématiquement masquée par les uns comme par les autres : Israël veut encore faire croire qu'il est disposé à négocier un accord, quand les Palestiniens de l'OLP sont préoccupés de se maintenir en lice. La communauté internationale, quant à elle (et tout particulièrement l'UE), fait de la réanimation du « processus d'Oslo » un horizon indépassable, feignant de croire à un avenir pacifié sans jamais envisager d'en payer le prix réel, politique (la mise en œuvre du droit) et plus seulement humanitaire (l'aide économique).

Les dynamiques politiques palestiniennes

Nul doute que la prise en compte exacte de cette réalité – l'échec du projet d'une Palestine partagée – se trouve conditionnée par une approche entièrement renouvelée de la scène politique palestinienne.

Selon certains observateurs, celle-ci serait avant tout le théâtre d'une lutte idéologique entre nationalistes et islamistes. Il n'en est rien. L'engagement politique et militaire du principal mouvement islamiste palestinien constitue en effet un élément conjoncturel de son histoire. Hamas demeure fondamentalement un mouvement de mobilisation religieuse dont le modèle est celui de l'Association des Frères musulmans d'où il est issu. Fondée en Égypte à la fin des années vingt, l'association a développé depuis les années quarante en Palestine tout un réseau associatif (écoles, dispensaires, clubs de sport, etc.) ayant pour objet la prédication. Longtemps restée à l'écart de la lutte nationale, elle s'est retrouvée quasiment contrainte à fonder Hamas comme gage de sa participation à la première Intifada de 1987. Son patriotisme ainsi démontré, le mouvement s'est ensuite périodiquement retrouvé forcé de passer de ses activités traditionnelles de charité et de prédication à la surenchère politique et militaire. Par cette surenchère, au nom de la défense de l'islam et des musulmans de Palestine, le mouvement entend répondre aux agressions de l'occupant, assassinats de civils ou de ses propres cadres tout particulièrement. À moins de considérer que les islamistes appellent le pire de leurs vœux, le *timing* incongru (par exemple en pleine médiation américaine ou au lendemain de la « libération » d'Arafat) des « opérations-martyres » qu'ils revendiquent renvoie en réalité à un « ailleurs » de la foi et de l'eschatologie qui n'a rien à voir avec le jeu politique et politique. N'ayant jamais cru à la négociation, ils sont insensibles à son échec et peuvent continuer à exister : ce n'est pas la Palestine qui est au cœur de leur identité mais l'islam, et celui-ci reste disponible même si la Palestine est occupée. La prise du pouvoir politique ne constitue pas aujourd'hui l'objectif de l'action des islamistes, même si certains seraient parfois prêts à entrer dans une logique de coup d'État.

D'autres analystes⁵ ramènent les dynamiques politiques palestiniennes actuelles à des affrontements au sein du Fath, la principale faction de l'OLP, entre deux camps présentés comme homogènes et clairement identifiés par des caractéristiques sociologiques et politiques : une « jeune garde » des moins de quarante ans, nés en Cisjordanie et à Gaza, privés de l'accès au pouvoir et aux richesses de l'autonomie, travaillerait à déposer la « vieille garde » corrompue des plus de cinquante ans, venus de l'extérieur en 1994 avec Arafat. L'actuelle Intifada serait un outil de prise de pouvoir de ces jeunes *via* la séparation unilatérale et non négociée entre une Palestine à construire et Israël, quand les dirigeants plus anciens ne chercheraient qu'à défendre à tout prix le *statu quo* d'Oslo.

Pareille dichotomie sous-estime considérablement la complexité de la société

palestinienne. Il suffit pour s'en convaincre de revenir sur le système politique palestinien, qui apparaît bien comme dominé par la question des rapports entre le pouvoir monopolisé par un noyau perçu comme extérieur et une population toujours maintenue à sa périphérie. Héritière d'Istanbul l'ottomane (souveraine jusqu'en 1918) et d'Amman l'hachémite (souveraine de 1950 à 1967), l'OLP, installée d'abord à Beyrouth puis à Tunis, demeure une direction de l'extérieur, même rapatriée à Gaza. Ses cadres, adulés comme libérateurs puis dénoncés comme prédateurs, à la fois enviés et méprisés, ont d'ailleurs été rapidement désignés par la rue comme « Tunisiens ».

Face à ce pouvoir, le peuple dessine ses cercles internes de solidarité à partir des liens tribaux et familiaux, mais les élargit sans cesse à ceux du localisme géographique : solidarité du quartier ou de la ville, du village ou du groupe de villages, ou encore du camp dans lequel les réfugiés se sont reconstruit des liens depuis 1948. La quête de l'épouse, l'entraide dans le travail, la défense de la communauté face aux agressions extérieures, sa structuration politique s'inscrivent presque toujours dans les limites très restreintes de ces espaces.

Mais un tel système à deux pôles ne fonctionne que grâce à ses incessantes interconnexions. En 1996, loin de toute idéologie partisane, l'élection du Conseil législatif de l'autonomie a donné lieu à la désignation par la population de véritables « néo-notables ». Le choix ne s'est pas opéré sur la base du soutien ou de la condamnation de la négociation en cours mais, à l'intérieur de chacun de ces espaces locaux de solidarité, sur l'identité de la personnalité la plus apte à en défendre les intérêts auprès du pouvoir central⁶. L'Autorité d'autonomie, pour sa part, n'a jamais cessé de distribuer postes et prébendes, en continuité avec sa politique des années d'exil.

Le localisme constitue aujourd'hui, peut-être plus encore qu'hier, le premier ressort de la mobilisation : à la fois protection élémentaire contre les menaces qui pèsent sur la société et conséquence objective de l'éclatement territorial (par l'effet des accords) en plus de deux cents entités désormais assiégées. Si les seigneurs de guerre locaux, ces cadres dont on n'entend en général parler qu'à l'occasion de leur assassinat, sont bien emblématiques du jeune leadership de l'Intifada, leur identité, en revanche, ne relève pas de l'appartenance à un groupe structuré dans son antagonisme vis-à-vis d'une « vieille garde » elle-même socialement et politiquement cohérente. Les approches de la réalité ne sont pas foncièrement différentes, et les éventuelles lignes de fracture n'ont rien à voir avec les appartenances générationnelles et sociologiques. Les leaders émergents, comme leurs aînés, ne sont que l'expression des rapports de force qui s'exercent au sein de chaque espace de solidarité dans son rapport au pouvoir central. Chacun demeure prisonnier de cet espace. Aucun de ces leaders n'étend d'ailleurs son autorité sur l'ensemble de la bande de Gaza ou de la Cisjordanie, et encore moins sur les deux.

Dans un tel contexte, même s'il a peu à voir avec ce *deus ex machina* que dénonce en lui Israël, Yasser Arafat demeurerait le seul qui sût encore jouer de l'ensemble de ces localismes, malgré sa difficulté croissante à susciter le consensus. En dépit des coups de boutoir portés contre toutes les institutions palestiniennes, même assiégé dans ses bureaux de Ramallah, il est resté la clé de voûte de l'appareil qui a pris le contrôle du système politique palestinien il y a plus de trente ans. Mais le projet politique qu'il a porté et qui l'a porté étant désormais ouvertement privé de tout avenir, c'est le système dans son ensemble qui se met à tourner à vide, réduit à n'être qu'un simple outil de préservation des avantages acquis.

Dans sa brutalité, la logique israélienne d'élimination du nationalisme palestinien aurait dû mener à la disparition physique de Yasser Arafat. Celui-ci continue en effet à être l'icône de cette identité nationale tout en s'étant vu priver de la possibilité d'exercer la fonction qui lui a été assignée par les accords d'Oslo : assurer la sécurité d'Israël dans les rangs palestiniens, en attendant un règlement de la question palestinienne, mais sans promesse quant à son contenu. À l'heure où ces lignes sont écrites, le chef de l'OLP est encore vivant, mais n'a-t-il pas, en réalité, déjà été éliminé en même temps que son projet politique, l'idée d'une Palestine partagée ? Le Yasser Arafat d'aujourd'hui n'est donc plus qu'un spectre ignoré des Israéliens mais auquel certains trouvent quelque utilité, les Palestiniens pour retarder la prise en compte de l'étendue de leur défaite, et les Européens par peur de se trouver confrontés aux conséquences de leurs démissions. Avant que sa disparition totale n'intervienne et ne précipite la région tout entière dans des violences indomptables, la sagesse voudrait que le droit international soit appliqué⁷. Il ne peut l'être que par la rupture avec la logique d'Oslo. ■ (Achévé de rédiger le 3 juin 2002)

Jean-François Legrain est chercheur au CNRS, Maison de l'Orient méditerranéen (Lyon), auteur de *Les Palestines du quotidien. Les élections de l'autonomie (janvier 1996)*, Beyrouth, CERMOC, 1999. E-mail : jean-francois.legrain@lyon.mom.fr

1. Tom Segev, « The collaborator who failed », *Haaretz*, édition anglaise, 10 mai 2002.

2. La lettre d'invitation américaine à la Conférence de Madrid adressée à Israël mentionnait d'ailleurs l'engagement des États-Unis de ne rien faire qui pût déboucher sur la création d'un État palestinien.

3. Hussein Agha et Robert Malley, « Camp David : The tragedy of errors », *New York Review of Books*, 9 août 2001 (<http://www.nybooks.com/articles/14380>) ; et « EU description of the outcome of permanent status talks at Taba », *Haaretz*, édition anglaise, 25 février 2002 (www.haaretzdaily.com). Lire également l'analyse (avec documents joints) d'Alain Gresh, « Comment la paix a été manquée », *Le Monde diplomatique*, septembre 2001.

4. Mon analyse recoupe totalement celle de la linguiste israélienne Tanya Reinhart, *Détruire la Palestine ou comment terminer la guerre de 1948*, Paris, La Fabrique, 2002.

5. Voir Khalil Shikaki (directeur du Palestinian Center for Policy and Survey Research de Ramallah), « Palestinians divided », *Foreign Affairs*, février 2002, <http://www.foreignaffairs.org/articles/Shikaki0102.html>

6. Jean-François Legrain, *Les Palestines du quotidien. Les élections de l'autonomie (janvier 1996)*, Beyrouth, Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain (CERMOC), 1999.

7. Voir Hussein Agha et Robert Malley, « The last negotiation », *Foreign Affairs*, mai-juin 2002, http://www.foreignaffairs.org/Search/document_briefings.asp?i=20020501FACComment8054.xml